



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du jeudi 14 avril 2016

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Isabelle Willems, Virginie Thirion, Paul-Jean Vranken, Philippe Debruxelles

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Membres représentants des étudiants

Bertrand Conard, Sophie Halperin, Lisa Sallustio

Excusés

Manon Ledune, Xavier Cornet d'Elzius, Aurélien Hougardy_

Ouverture de la séance vers 13h00

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 18/03/2016
- Attributions
- Commissions de recrutement
- Capacité d'accueil au 2^o cycle
- Divers

1. Approbation du projet de PV du 18/03/2016 :

Le projet de PV est approuvé à 6 voix pour et 3 abstentions.

2. Attributions

- BERLINER Alain – 30h conférencier –type court- en « Cinéma (Écriture) » pour l'encadrement du séminaire de BA3 RCRTV.
- ROCH Antoine– 30h conférencier –type court- en « Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) » pour l'encadrement de l'exercice Pilote.
- ROUSSEAU Gérard – 20h conférencier –type court- en « Prise et traitement du son (mixage synchrone)» pour le remplacement de Nicolas de Looze.
- VAN DEN HOVE Ella – 30h conférencier –type court- en « Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) » pour l'encadrement de l'exercice Images de fin d'études.

Les attributions sont votées globalement à main levée à l'unanimité.

3. Commissions de recrutement

La liste des postes vacants est parue début mars au moniteur. Les candidatures sont clôturées à ce jour.

Afin de laisser toute liberté de travail aux membres des commissions de recrutement et ainsi d'éviter des situations malsaines, le CGP propose que les professeurs partant à la retraite ne fassent pas partie des commissions de recrutement chargées de pourvoir à leur remplacement.

Le CGP vote à l'unanimité les compositions des 6 commissions.

4. Capacité d'accueil au second cycle

L'école doit publier chaque année les chiffres de sa capacité d'accueil au second cycle. Celle-ci ne peut être inférieure à 90 % de la population de l'année antérieure.

La capacité d'accueil est votée à 7 voix pour et 2 abstentions.

5. Divers

Le Directeur a visité, à la demande de l'administration, un potentiel nouveau site pour une possible implantation, appelé le Bottelarij. Ce bâtiment de 8000 mètres est situé à Molenbeek, et était anciennement une usine de la brasserie Bellevue. Une partie des lieux est actuellement occupée par le RITS Théâtre. La première impression est positive. Notre délégation «bâtiment» habituelle va s'organiser afin de prendre connaissance du site.

La séance est levée à 14h.

Laurent Gross

Directeur